

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CA Béthune-Bruay Artois-Lys Romane

Lille, le 12/10/2021

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE LILLE

Reçu le 15 OCT. 2021

5 rue Geoffroy Saint-Hilaire
CS 62039

59014 LILLE CEDEX

Téléphone : 03 59 54 23 42

Télécopie : 03 59 54 24 45

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h30

E21000087 / 59

Monsieur le Président
de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Hôtel Communautaire

100 avenue de Londres

CS 40548

62411 BÉTHUNE CEDEX

Dossier n° : E21000087 / 59

(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR

Objet : Autorisation environnementale IOTA portant sur la réalisation de trois zones d'expansion de crues sur le bassin versant de la Lawe. Maître d'ouvrage : La Communauté d'Agglomération Bethune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR). Territoire(s) concerné(s) : Communes de Beugin, Fouquières-les-Béthune, Fouquereuil, Gosnay, La Comté et Ourton.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur Yves ALLIENNE, directeur général adjoint de mairie, retraité, demeurant 26 Avenue Edouard VII, HARDELOT (62152) **en qualité de commissaire enquêteur.**

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

12/10/2021

N° E21000087 /59

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision désignation commissaire

CODE : 3

Vu, enregistrée le 07/10/2021, la lettre par laquelle le Préfet du Pas-de-Calais demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique comme ci-dessous détaillée :

Objet(s) : Autorisation environnementale IOTA portant sur la réalisation de trois zones d'expansion de crues sur le bassin versant de la Lawe.

Maître d'ouvrage : La Communauté d'Agglomération Bethune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR).

Territoire(s) concerné(s) : Communes de Beugin, Fouquières-les-Béthune, Fouquereuil, Gosnay, La Comté et Ourton.

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 211-7, L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2021 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Yves ALLIENNE, directeur général adjoint de mairie, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée au Préfet du Pas-de-Calais, au Président de la Communauté d'Agglomération Bethune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR) et à Monsieur Yves ALLIENNE.

Fait à Lille, le 12/10/2021

Pour le Président,
Le premier vice-président,


Antoine JARRIGE

Pour expédition conforme
Pour le greffier en chef,
L'adjoint administratif délégué

